



# à propos... la lettre d'information de Bernard Poignant

## Jesus, Yahve, Mahomet

Bernard Poignant  
est maire de Quimper  
depuis mars 2008.  
Il préside également  
la communauté  
d'agglomération  
de Quimper et le  
Pays de Cornouaille.  
Son engagement  
européen l'a incité  
à intégrer le Mouvement  
Européen-France ;  
il a été désigné  
membre du bureau.

La loi obligeant d'avoir son visage découvert dans l'espace public, sauf dérogations professionnelles ou festives, a été votée par les parlementaires. Mais il ne faut pas s'en tenir là dans l'analyse.

Les monothéismes ont quelque chose de terrible surtout s'il s'agit du même Dieu : chacun croit que le sien est bon, révélé par Jésus pour les uns, par Mahomet pour les autres. Les Juifs attendent toujours leur messie pour l'annoncer. Cela leur a valu des persécutions au nom des deux premiers, à des moments différents de l'histoire, mais persécutions quand même.

Pourquoi cacher que le rapport à l'Islam est aujourd'hui difficile en France et même en Europe. Dans le passé, le rapport à l'Eglise catholique n'a pas non plus été un long fleuve tranquille. Du refus de reconnaître la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en 1789 au ralliement au régime républicain par Léon XIII, il a bien fallu un siècle. La tension a connu son paroxysme au début du XXe siècle avec la loi de séparation des Eglises et de l'État en 1905, qui valait excommunication à ceux qui l'acceptaient. Il aura fallu attendre le concile de Vatican II ouvert en 1962 et le décret pontifical sur la liberté religieuse en 1965 pour connaître un apaisement national. Seules deux pulsions scolaires ouvertes, l'une en 1984 par la Gauche, l'autre en 1994 par la Droite, ont troublé cette sérénité retrouvée. Personne depuis ne s'y est mouillé les doigts !

L'Islam aurait-il donc pris le relais ? Débat sur la place du voile chez les jeunes filles dans les établissements publics, notamment scolaires. Il est clos par une loi en 2004 sur le port des insignes religieux ostentatoires quels qu'ils soient. Mais le point de départ reste le voile musulman.

Depuis, il y a eu d'autres événements : peut-on caricaturer Mahomet sans risquer sa vie comme au Danemark ? Peut-on servir uniquement de la viande halal dans un restaurant Quick sans que le maire ne se croit obligé de porter plainte ? Peut-on présenter aux élections régionales une candidate portant le voile, surtout si elle se recommande de l'extrême-gauche ? Après tout rien ne l'en empêche mais si elle est élue elle devra l'enlever dans l'enceinte de l'assemblée. Faut-il soumettre au corps électoral le droit de dresser un minaret à côté d'une mosquée ? Non ont répondu les Suisses par référendum. Les électeurs de Lorraine et de Franche-comté ont connu deux listes constituées sur cette base aux élections régionales. Peut-on rester sans réagir quand plusieurs centaines de femmes circulent sur l'espace



public vêtues soit d'un niqab qui laisse percevoir les yeux, soit d'une burqa qui les masque d'un grillage comme si une prison de tissu rappelait la prison de fer et de béton ?

En France, le rapport à la religion musulmane est lesté d'un lourd passé. On apprend à l'école que les Arabes ont été arrêtés à Poitiers en 732. Plus tard, les Turcs seront arrêtés à Vienne en Autriche en 1683. Et puis, il y a les Croisades, puis la colonisation, plus proche de nous la guerre d'Algérie terminée il n'y a qu'un demi-siècle. Nous étions loin d'appliquer dans ces départements français d'Afrique du Nord les grands principes dont nous nous réclamons dans la Déclaration des Droits de 1789. Par la suite, il y a eu les travailleurs immigrés recrutés pour faire tourner nos usines et nos chantiers. Certains de leurs enfants se sentent mal aimés, mal accueillis, mal intégrés, discriminés pour leur emploi ou leur logement. Quand la télévision parle banlieues et cités, le téléspectateur pense à eux, à tort ou à raison. Ce qui est cru est bien souvent plus important que ce qui est vrai. Malheureusement. Enfin, dire que les musulmans sont des terroristes est une sottise grave. Refuser d'admettre que des attentats commis dans le monde le sont au nom d'Allah est un aveuglement puéril.

De là découle et l'analyse et le comportement que nous devons avoir. Il n'y a pas de conflit entre l'occident judéo-chrétien et l'orient musulman qu'il soit arabe ou persan. Il y a du conflit entre les tenants de la civilisation démocratique qu'ils se recommandent de la Bible, de la Torah ou du Coran et les tenants d'un nouveau totalitarisme à fondement religieux. Il est à traquer dans toutes les religions. A certaines périodes de l'histoire l'une sera plus concernée que l'autre. A chaque moment la même vigilance doit être de mise. Le XXIe siècle doit être le siècle de la «Sainte Alliance» entre un judaïsme respecté, un christianisme laïcisé, un Islam démocratisé. La France a connu un grand mouvement démocrate-chrétien, avec des Marc Sangnier, le Sillon, la Jeune République. Il nous faut le même mouvement musulman-démocrate. Il ne s'agit pas d'en faire un parti comme il y a 60 ans mais d'en épouser l'esprit et l'évolution.

C'est un enjeu essentiel dont dépend en partie l'apaisement du siècle qui vient de commencer.